EVENTProfil

Trail Verbier St-Bernard by UTMB

Manifestation

Thème
Athlétisme ou
Course à pied

Début de la manifestation
8.7.2022

Fin de la manifestation
10.7.2022

Tournus
Récurrent

Lieu de déroulement
1936 Verbier

Nombre de personnes
7000

Site Internet
www.trailvsb.com

Adresse électronique
organisation@trailvsb.com

Evaluation

Etat au : 23.6.2022

eco-points: 76%

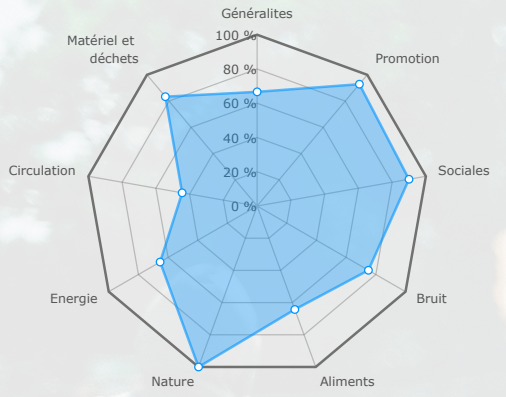

Code QR du profilEVENT

NACHHALTIG ENGAGIERT
SAUBERE–VERANSTALTUNG.CH

POUR LA DURABILITÉ
MANIFESTATION–VERTE.CH

Indications des mesures

GÉNÉRALITES

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Il existe un concept de durabilité. * Dès le lancement du trail, nous avons publié une charte qui oriente aujourd'hui les engagements de protection de l'environnement autour de cinq axes: - la préservation des sentiers et de leur propreté, - la réduction et le recyclage des déchets - l'incitation à l'utilisation des transports publics - la réduction des impacts dans les villages et espaces naturels traversés - la préservation du milieu naturel et la promotion du paysage	☐	■	☐	☐
Une personne responsable du domaine développement durable a été désignée. * Olivier Brüggimann, membre de la direction de course	■	☐	☐	☐
Les collaborateurs, organisateurs, participants et spectateurs sont informés des mesures environnementales prévues (par ex. manuel, séances du CO, site Internet, courriel, panneaux d'information, etc.).	■	☐	☐	☐

Un document rassemble différentes recommandations à destination des responsables des 15 postes que comporte le parcours du Trail. Il traite d'aspects tels que la limitation et le tri des déchets, la vaisselle des buffets, l'approvisionnement en électricité, le bruit sur les postes (haut-parleurs, musique, etc.), le montage et le démontage des postes, le retrait du balisage du parcours, etc. Par ailleurs nous communiquons sur notre site internet ou nos newsletters sur les points suivants: - nos engagements ainsi que différentes actions réalisées - incitation des participants et des spectateurs à divers écogestes avant et pendant la course et notamment à l'utilisation des transports publics ainsi que des navettes dont les horaires sont publiés largement à l'avance; - explications sur la démarche poursuivie avec La forêt d'aroles du Trail qui soutient la biodiversité dans le Val Ferret.

MATÉRIEL ET DÉCHETS

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Les produits jetables à usage unique (comme la vaisselle à usage unique, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques « Tetra Pack », les articles de décoration, etc.) ne sont pas utilisés. Nous évitons les emballages inutiles ainsi que la vaisselle à usage unique dans la majorité des cas. Une forte diminution des produits jetables a été possible grâce à l'arrêt de la distribution des gobelets aux coureurs à chaque poste. De plus, le poste de Verbier (seul à servir des repas et boissons aux spectateurs) utilise exclusivement de la vaisselle consignée lavable. Certains postes utilisent encore un ancien stock de vaisselle jetable, acheté lors de l'édition précédente en raison du COVID.	☐	■	☐	☐
Les boissons sont servies uniquement dans des gobelets réutilisables, remis contre une consigne d'au moins CHF 2.- ou, si moins de 2000 gobelets sont nécessaires, des gobelets en carton sont utilisés.* Un gobelet individuel fait partie du matériel obligatoire pour les coureurs. Ils n'en reçoivent plus aux postes, ce qui a permis de supprimer l'achat et l'élimination de dizaines de milliers de gobelets. Pour les bénévoles, des gobelets en plastique lavables équipent chaque poste.	■	☐	☐	☐
Les boissons sont stockées dans de grands réservoirs ou sont faites à base de concentré (système pression). Une grande partie des boissons est faite sur place dans des bidons (sirop, concentré en poudre ou eau du robinet). Toutefois, dans certains postes non approvisionnés en eau potable, il est nécessaire de monter de l'eau plate ou gazeuse en bouteilles de PET.	☐	■	☐	☐
Il y a un nombre suffisant de poubelles dans l'espace public (tous les 25 m, bien visibles).* A tous les postes ainsi que juste après ceux-ci, des sacs poubelles sont disposés afin de collecter les déchets des coureurs et du public.	■	☐	☐	☐
Les déchets sont triés par catégorie : PET, carton/papier, verre, aluminium, déchets organiques et déchets incinérables. L'introduction de la taxe au sac en Valais a permis une forte mobilisation des bénévoles pour réduire les déchets à incinérer. La collecte des bouteilles en PET, du papier/carton et des piles est organisée sur les postes. Sur les bases de vie, les déchets organiques (pelures de fruits, etc.) sont aussi collectés séparément.	■	☐	☐	☐
Les bouteilles en PET sont toutes recyclées. Des directives dans ce sens sont donnés à chaque chef de poste. Des collecteurs séparant le PET se retrouvent sur tous les postes.	■	☐	☐	☐
Les aliments sont servis uniquement dans de la vaisselle réutilisable lavable, remise contre une consigne d'au moins CHF 2.-.* Tous les repas servis à Verbier le sont dans la vaisselle lavable consignée.	☐	■	☐	☐
Dans les stands de restauration sans places assises, aucune forme d'assiette n'est proposée (assiette remplacée par du pain, des serviettes, du papier, etc.).	☐	☐	☐	■
Les produits comme la moutarde, la mayonnaise et le ketchup sont mis à disposition dans des distributeurs.	■	☐	☐	☐

Afin de réduire la distribution d'imprimés, il a été convenu avec les sponsors de ne pas distribuer d'échantillons gratuits ni de dépliants en grande quantité. Une information auprès des sponsors est faite dans ce sens. Ils ne distribuent quasiment plus de flyers ou autres documents.	■	☐	☐	☐

⊖ CIRCULATION ET TRANSPORT

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Les lieux de manifestation sont à distance de marche (max. 500 m) d'un arrêt de transport public ou un service de navettes est organisé.* Des navettes mises en place par l'organisation permettent de joindre les principaux postes accessibles par route, ceci en plus du réseau de transports publics. Une communication dans ce sens est faite sur le site de la manifestation. Depuis 2022, il faudra utiliser une navette gratuite depuis Orsières pour se rendre au départ de l'X-Traversée à la Fouly. De même, pour les spectateurs qui veulent se rendre à la Cabane Brunet.	☐	■	☐	☐
Le début et la fin de la manifestation doivent coïncider avec les horaires des transports publics. Autant que possible, les coureurs disposent de navettes mises en place par l'organisation pour être rapatriés d'un poste à l'autre en cas d'abandon.	☐	■	☐	☐
Les participants sont informés des horaires des transports publics ainsi que sur les chemins menant aux arrêts, et ce dans les documents de promotion, sur Internet et sur place. Les horaires des navettes sont publiés sur le site des mois à l'avance. Ils sont aussi affichés à chaque poste. Des liens sur les horaires de transport en Suisse et dans les pas limitrophes sont disponibles sur le site internet.	■	☐	☐	☐
Des billets combinés (entrée/finance d'inscription et billet de transport public) ou des entrées/finances d'inscription à prix réduit en cas d'utilisation des transports publics sont proposées.* Pour les coureurs, l'utilisation des navettes est incluse dans le prix de l'inscription.	☐	■	☐	☐
Des places de stationnement bien situées et signalisées de façon visible sont à disposition pour les vélos.	☐	☐	☐	■
Les voies pour les piétons et les cyclistes sont signalées de façon visible. Dans certains sites (Verbier, La Fouly, Lourtier, Bourg-Saint-Pierre), les routes sont fermées à la circulation automobile.	☐	■	☐	☐

⊖ ENERGIE ET INFRASTRUCTURES

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Seuls des bâtiments, des places de stationnement, des routes, des parcours et/ou des pistes déjà existants sont utilisés.* Des tentes louées ou empruntées sont montées sur certains postes. Sinon, dans la mesure où des locaux sont disponibles, ceux-ci sont utilisés. Aucune infrastructure n'est confectionnée uniquement pour la manifestation.	■	☐	☐	☐
Les lieux de manifestation sont raccordés au réseau électrique. Presque tous les postes sont raccordés au réseau électrique. Pour les postes non raccordés, il n'y a pas besoin de courant.	■	☐	☐	☐
Des appareils efficients en énergie et des lampes à économie d'énergie (étiquette-énergie B au minimum) sont utilisés. Les infrastructures des locaux utilisés ne dépendent pas de l'organisation.	☐	☐	☐	■
Les générateurs Diesel sont équipés d'un filtre à particules ou aucun générateur Diesel n'est utilisé. Aucun générateur diesel n'est utilisé.	■	☐	☐	☐
Il y a suffisamment de toilettes à disposition (au moins 1 pour 150 personnes) Pour les postes les plus importants, des WC publics complétés par des cabines de toilette mobiles sont à disposition des coureurs et des spectateurs.	☐	■	☐	☐

Les eaux usées des installations sanitaires sont écoulées par les canalisations ou amenées avec des camions-citernes vers une station d'épuration.	■	☐	☐	☐
L'ensemble de l'infrastructure (aire de départ/d'arrivée, tribunes, places de stationnement, installations sanitaires mobiles) est construite sur un sol étanche.	■	☐	☐	☐
Afin que le transport du matériel loué ou acheté soit court, seuls les fournisseurs locaux sont pris en considération. Le matériel loué provient de Suisse romande et de Chamonix.	☐	■	☐	☐
Les participants et les visiteurs sont hébergés dans des logements situés à distance de marche du site de la manifestation ou un service de transport est mis à disposition.	☐	■	☐	☐
Les flammes des réchauds à gaz limitent les déperditions Pour éviter la surconsommation du gaz pour la cuisson de l'eau et des repas sur les postes sous tentes ou à l'extérieur, les réchauds sont équipés de pare-vent	■	☐	☐	☐

⊖ NATURE ET PAYSAGE

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Les autorisations officielles et les consentements des propriétaires fonciers pour l'organisation de la manifestation existent sous forme écrite. Majoritairement par écrit, oralement dans certains cas.	☐	■	☐	☐
Le parcours et les zones pour les spectateurs sont aménagés de façon à ce que les domaines protégés et sensibles soient évités et qu'aucun plan ou cours d'eau ne soit pollué.* Le parcours est établi en accord avec les services cantonaux concernés (chasse, forêt et paysage) ainsi que les communes.	■	☐	☐	☐
Tout le matériel de la manifestation est correctement débarrassé du site. Une logistique de rangement efficace est en place. Les personnes qui dévalise le parcours	■	☐	☐	☐
Les pistes de ski et de ski de fond sont préparées sans utilisation d'adjuvants.	☐	☐	☐	■
La protection de la biodiversité est concrètement encouragée dans la région de la manifestation Depuis l'automne 2016, l'association a créé la Forêt d'aroles du Trail Verbier Saint-Bernard. 106 premiers arbres ont ainsi été plantés à l'entrée de la Fouly pour favoriser sa recrudescence dans la région. Dorénavant, les trailers et leurs accompagnants peuvent soutenir cette action en parrainant un arbre qui sera planté durant l'automne qui suit chaque édition. https://trailvsb.com/fr/environnement/	■	☐	☐	☐

⊖ ALIMENTS

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Seuls des produits régionaux sont utilisés et les entreprises locales sont privilégiées. * Sur les postes, on trouve des abricots du Valais, du fromage d'alpages de la région. Lorsque l'eau n'est pas potable sur les sites des cabanes et pour l'eau gazeuse, les bouteilles (de 1,5 l) proviennent d'Aproz (VS). 55% des aliments distribués sur les sites sont suisses ou élaborés en Suisse. Ce chiffre monte à 96% pour les boissons.	☐	■	☐	☐
Au moins 50% des plats proposés lors de la manifestation sont végétariens et/ou végétaliens. * A Verbier, différents menus sont disponibles dont un végétarien. Pour les coureurs, les repas chauds sur les bases de vie sont constitués de pâtes aux tomates, de risotto et de pommes de terre en robe des champs. Sinon, un large choix de produits froids en libre service est disponible. Du bouillon végétal peut être obtenu sur les postes.	■	☐	☐	☐
Fleisch- und Fischprodukte erfüllen hohe Tierwohlstandards und stammen aus biologischer oder IP-SUISSE Haltung.	☐	■	☐	☐

Actuellement 39,3% des aliments servis sur les postes portent un label bio.				
Pour les produits commerciaux tels que le café, le chocolat, le jus d'orange, les noix, les fruits secs et les textiles, seuls des produits issus du commerce équitable sont utilisés. 81,2% du chocolat fourni sur les postes porte les labels M-bio Fairtrade et 14% le label UTZ.	☐	■	☐	☐
Il est proposé moins de viande fortement émettrice de gaz à effet de serre. La charcuterie distribuée aux postes est dorénavant constituée en grande partie de viande de volaille, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Tout le reste de la viande provient de Suisse.	☐	■	☐	☐

⊖ BRUIT

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
A l'extérieur, le son se répand de manière concentrée. Des recommandations spécifiques à ce point sont fournies aux chefs de postes.	☐	■	☐	☐
Dans les zones sensibles au bruit, aucune musique de divertissement n'est diffusée et l'exploitation est soumise à des restrictions temporelles.*	■	☐	☐	☐
Les riverains sont informés de la nature et de la durée de la manifestation. Une communication est déployée dans la région concernant la manifestation.	■	☐	☐	☐
Entre 22h00 et 7h00, aucun travail de montage ou de démontage n'est entrepris.	■	☐	☐	☐

⊖ QUESTIONS ÉTHIQUES ET SOCIALES

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Tous les sites de compétition et locaux pour les spectateurs sont frappés d'une interdiction de fumer.	■	☐	☐	☐
Au niveau de la vente d'alcool, la protection de la jeunesse telle que prescrite par la loi est rigoureusement respectée sur la base d'un concept de protection de la jeunesse, ou alors aucun alcool n'est servi.* Des affiches sont apposées dans ce sens sur les lieux de vente.	■	☐	☐	☐
Le personnel de vente est formé sur les dispositions relatives à la protection de la jeunesse.	■	☐	☐	☐
Une offre attrayante de boissons non alcoolisées, vendues à un prix inférieur à celui de la boisson alcoolisée la moins chère et de même contenance (si existante), est proposée.	■	☐	☐	☐
Toute publicité ou tout sponsoring émanant de l'industrie de l'alcool ou du tabac est évité.	■	☐	☐	☐
Un concept/plan de sécurité est réalisé et les soins médicaux de base sont assurés.	■	☐	☐	☐
Dans la présentation de la manifestation, l'attention est attirée sur la lutte contre le dopage. Dans le règlement pour les coureurs, un article spécifique interdit tout dopage et informe les participants que la course est soumise au Statut concernant le dopage de Swiss Olympic. Des contrôles antidopage peuvent être effectués.	■	☐	☐	☐
La manifestation garantit l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'égalité des sexes. Sur les postes principaux, l'accessibilité aux fauteuils roulants est possible. Sinon, les postes sont situés en montagne, parfois en haute altitude.	■	☐	☐	☐
Enfants et jeunes bénéficient d'entrées à prix réduit ou l'entrée est gratuite. Le Trail découverte, à destination des enfants de 4 à 14 ans est gratuit. La course Verbier X-Plore n'a pas de limite d'âge, par contre l'X-Alpine n'est accessible que pour des coureurs de plus de 20 ans et l'X-Traversée La-Fouly-Verbier pour des coureurs de plus de 18	■	☐	☐	☐

ans, ceci en raison de l'effort physique à fournir qui serait déconseillé pour des plus jeunes. Pour les spectateurs, l'accès à la manifestation est partout gratuit.				
Les auxiliaires bénévoles sont personnellement remerciés et mis en avant pour leur engagement. Des mails de remerciements ainsi qu'une soirée à leur attention avec animation, jeux, collation leur sont destinés. Par ailleurs, chacun reçoit un T-shirt.	■	☐	☐	☐
Aucune relation commerciale n'est nouée avec des sociétés de paris et des mesures sont prises pour éviter toute forme de compétition truquée ou de manipulation.	■	☐	☐	☐
Nous agissons avec transparence et intégrité et exigeons la même chose en retour de nos partenaires commerciaux.	☐	■	☐	☐
Un soutien financier est attribué chaque année à des associations régionales. Une étroite collaboration s'est développée depuis plusieurs années avec les sections locales de ProSenectute et de PluSport. Des bénévoles de ces organisations participent régulièrement à l'accueil et au ravitaillement des coureurs. En contrepartie, le Trail verse un don à ces associations.	■	☐	☐	☐

⊖ PROMOTION

	Complètement	Majoritairement	Non	Non pertinent
Vous élaborez des projets en collaboration avec des organisations supranationales ou nationales qui encouragent les talents au niveau local, régional ou national.	■	☐	☐	☐
Vous profitez des recettes de la manifestation pour apporter une contribution financière à des programmes d'encouragement au niveau suprarégional ou national. Depuis plusieurs année, une étroite collaboration s'est installée avec SportHandicap et ProSenectute durant l'évènement. De nombreux bénévoles de ces deux associations participent à l'accueil et au ravitaillement des coureurs. Le Trail, à son tour, soutient financièrement ces organisations.	■	☐	☐	☐
Vous utilisez la manifestation pour montrer aux talents les différentes possibilités de développement et les soutiens qui leur sont disponibles.	☐	■	☐	☐
Vous organisez au niveau local des événements parallèles pour faire connaître le sport ou le domaine culturel en question, notamment et surtout aux enfants et aux jeunes. Des parcours d'initiation et de niveaux intermédiaires ont progressivement été mis en place de manière à permettre aux personnes qui souhaitent découvrir le trail de participer à notre manifestation. Ainsi, les courses Liddes-Verbier, Verbier Marathon et L'X-Traversée entourent le parcours exceptionnel de l'X-Alpine, destiné à l'élite. Par ailleurs, une course spécialement dédiée aux enfants est organisée le dimanche à Verbier. De plus, des stages d'entraînement sont organisés avec la collaboration de Jules-Henri Gabioud, vainqueur de l'X-Alpine en 2016.	■	☐	☐	☐
Vous permettez à un très grand nombre de personnes intéressées et d'amateurs de prendre une part active dans votre manifestation. Les différentes courses proposées offrent la possibilité à chacun de trouver la longueur et la difficulté qui lui conviennent.	■	☐	☐	☐
Vous contribuez à améliorer la durabilité des infrastructures régionales et nationales dans votre sport ou votre domaine culturel. Le balisage permanent du parcours http://www.trailvsb.com/fr/stages/Balisage-permanent/ et la carte topographique qui l'accompagne permettent à chacun de s'entraîner tout au long de l'année. Un topo-guide sur le trail autour du TVSB a été publié en 2017. Il contient une présentation détaillée de l'X-Alpine et de nombreux autres parcours d'entraînement.	■	☐	☐	☐
Vous invitez à cet événement tous les titulaires Talent Card de votre discipline en leur proposant une offre spéciale.	☐	☐	☐	■
Vous prenez des mesures spéciales avec la fédération nationale, afin d'augmenter les chances de réussir des athlètes suisses qui participent.	■	☐	☐	☐

En 2019, l'X-Traversée accueille le Championnat Suisse de Trail Running.				
Vous utilisez cet événement avec la fédération nationale pour assurer la formation de base et la formation continue interne des entraîneurs.	☐	☐	☐	■

* Mesure particulièrement importante, à double pondération

Téléchargement du 17.9.2025

Schweizer Verband für nachhaltige Events
Association suisse pour des manifestation durables

St. Johanns-Vorstadt 3
4056 Basel
Tel. 061 261 40 81
info@saubere-veranstaltung.ch / info@manifestation-verte.ch
www.saubere-veranstaltung.ch / www.manifestation-verte.ch